



Portes ouvertes

Mis à jour le 08 novembre 2022

Les établissements scolaires organisent des temps de présentation et de promotion de leurs formations et de leurs projets éducatifs. Les équipes sont alors mobilisées, le plus souvent en dehors de l'emploi du temps habituel, pour accueillir et informer les usagers. Destinés aux parents d'élèves, aux futurs élèves et étudiants, aux partenaires locaux, économiques et institutionnels, les portes ouvertes permettent de mettre en valeur les élèves, les personnels et concourent à la mission d'aide à l'orientation et de dialogue avec les représentants légaux.

Sommaire

- [La fiche du Film annuel](#)
 - [Enjeux et objectifs](#)
 - [Organisation et calendrier](#)
- [Boîte à outils](#)
 - [en collège](#)
 - [en lycée](#)
- [Pour aller plus loin](#)



LA FICHE DU FILM ANNUEL

Enjeux et objectifs

Le chef d'établissement détermine, avec l'accord de ses équipes, les modalités et le calendrier des portes ouvertes. Il en présente les objectifs en conseil d'administration et en propose un bilan à la fin de l'année scolaire.

Pour l'établissement public local d'enseignement (EPL), les enjeux des portes ouvertes servent à :

- la valorisation des actions pour s'intégrer comme acteur local de premier plan ;
- la présentation des personnels et la mise en avant de l'organisation pédagogique ;
- l'association des usagers sur la question de l'image de l'établissement.

Pour les élèves et les familles, les principaux objectifs des portes ouvertes sont de :

- participer à l'information à l'orientation ;
- présenter la continuité et la fluidité des parcours scolaires des élèves ;
- présenter les formations, les projets et actions mis en œuvre au sein de l'établissement.

Il convient d'apporter un soin particulier aux portes ouvertes car il s'agit d'un des premiers contacts entre l'élève, ses représentants légaux et l'établissement. Les visiteurs viennent y chercher des informations concrètes sur :

- les projets et parcours pédagogiques et éducatifs, les partenariats avec d'autres établissements ;
- les procédures administratives : affectations, inscriptions, dérogations, tarifs et conditions de l'hébergement (demi-pension et internat), transports ;
- l'état des locaux, l'aménagement des espaces, l'offre en équipements et en activités hors temps scolaire ;
- la place accordée aux usagers dans les instances et les questions éducatives. Les associations de parents élus seront utilement associées à l'organisation des portes ouvertes.

Organisation et calendrier

Fixées dès le début de l'année scolaire, les portes ouvertes doivent être placées en fonction des échéances du calendrier national et académique, des questions relatives à l'orientation (Parcoursup, forums, semaines de l'orientation, semaine de l'industrie, de l'apprentissage ou de l'entreprise, etc.).

Il peut être intéressant de s'associer à d'autres établissements pour favoriser la logique de réseaux d'établissements, montrer la complémentarité de l'offre de formations du bassin et valoriser les spécificités de chacun.

Communication sur les portes ouvertes

- mettre à profit les conseils inter-cycles (école-collège et collège-lycée) pour faire la publicité des portes ouvertes et initier des rencontres avec les parents d'élèves ;
- dans le mois qui précède l'événement, utiliser les moyens de communication institutionnels (site web de l'établissement, centre d'information et d'orientation, office national d'information sur les enseignements et les professions, etc.) et locaux (radio, presse) pour diffuser l'information ;
- inviter les élus locaux, les tutelles (académique et territoriale), les membres du conseil d'administration, les directeurs d'école ou les principaux des collèges du secteur de recrutement, les différents partenaires.

Une organisation méticuleuse doit être préparée en amont, en associant par exemple, un groupe de travail de personnels et d'élèves à cet événement. De manière non exhaustive, les principaux points de vigilance concernent :

- la cohérence du programme (circuit de visite, balisage, démonstrations d'élèves, animations, etc.) ;
- la convivialité de l'accueil et le respect des impératifs de sécurité et de sûreté (notamment le plan Vigipirate, et les précautions sanitaires nécessaires éventuelles) ;
- le respect par tous les participants d'un discours commun.

Bilan et évaluation

La fréquentation, l'implication des personnels, une éventuelle enquête de satisfaction seront des éléments utiles pour que la direction de l'EPL puisse établir un bilan de son action, qui sera présenté à la communauté éducative, au conseil pédagogique et au conseil d'administration.



- [Carte interactive des journées des portes ouvertes](#) par académie, site de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) ;
- exemples d'affiches, de plaquettes d'établissement utilisées lors de portes ouvertes et de fiches-ressources :

en collège :

- [collège de l'académie de Lille](#) ;
- [collège de l'académie de Rennes](#) ;

en lycée :

- [lycée de l'académie de Grenoble](#) (pdf 4,5 Mo).



- S'agissant de l'information des parents, consulter les pages du site du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse détaillant [la place des parents à l'École](#) et [le fonctionnement de la carte scolaire](#).

[accueil Film annuel](#)